

François Bianchini, service territoires et développement durable EDF Corse

"En Corse, les enjeux énergétiques sont forts"

Quelle est la particularité du dispositif Agir + en Corse ?

En Corse et dans les départements d'outre-mer, le système électrique est particulier. Il n'y a pas de production nucléaire. La production d'énergie est donc différente de celle du continent. EDF a donc une direction spécialisée pour ces territoires. Les enjeux énergétiques sont forts et toutes les actions menées en faveur de la maîtrise de l'énergie ont un triple enjeu, sur l'île notamment. Le premier est de contribuer à la réussite du projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour parvenir, en 2050, à l'autonomie énergétique. Parvenir à l'équilibre entre l'offre et la demande pour un système électrique corse plus performant.

Le deuxième enjeu est financier. En Corse, le prix de production du kilowattheure est très élevé, trois à quatre fois supérieur à celui du continent, notamment parce que la production nucléaire est moins chère. En Corse, si on devait payer le coût de l'électricité au coût de la

production, on devrait la payer trois à quatre fois plus chère. Pour compenser cet écart de prix, il existe une taxe payée par tous les ménages français, sur leur facture, qui s'appelle la CSPE (contribution au service public de l'électricité) qui permet à tous les habitants du territoire français de bénéficier de l'électricité au même prix. On a donc intérêt à limiter la production, car moins il y a de production, moins il y a de CSPE. Il y a donc une mécanique financière importante.

Le dernier enjeu est écologique. Moins on consomme de l'électricité, moins on en produit et moins il y a de gaz à effet de serre émis. C'est un triple objectif.

Comment expliquer le succès de l'offre sur l'île ?

Techniquement, ce sont des travaux pas très onéreux ni compliqués à réaliser. Et si ces dispositifs d'aides sont anciens ; en 2019, la bonification a été la nouveauté qui a été la plus incitative.

Cette compensation fixe un cadre

réglementaire plus strict et permet un autre accompagnement.

L'île est l'une des régions où la précarité reste très élevée. Dans cette logique, le nombre de bénéficiaires devrait donc être important...

On estime que 40 % des ménages insulaires sont éligibles à une prime à 25 euros le m² pour l'isolation des combles et pourraient donc potentiellement bénéficier de travaux gratuits. On met régulièrement en place des campagnes de communication. Ensuite, il existe d'autres aides et d'autres travaux pour améliorer l'isolation qui sont cumulables. Sur l'isolation, nous comptons 130 entreprises partenaires agréées qui démarchent leurs clients sur toute la Corse. Principalement, elles interviennent, selon les demandes, dans des maisons individuelles. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en Corse, on estime que 75 % du parc immobilier date d'avant 1975, date qui correspond à la première réglementation thermique. Le marché de l'isolation est donc important.

J. Q.-O.

Une prime "gagnant-gagnant"

La prime d'énergie est un dispositif gagnant-gagnant. Les fournisseurs de gaz et d'électricité, comme les vendeurs de carburant, ont l'obligation de participer à la lutte contre le réchauffement climatique, selon le principe de pollueur-payeur. Leur obligation s'exprime sous la forme d'un nombre de certificats d'économies d'énergie qu'ils doivent produire.

Un concept introduit par le protocole international de Kyoto, en 1997, qui a été mis en œuvre en France par la loi de programmation fixant les orientations de la politique énergétique en juillet 2005.

A casa nustrale, l'isolant naturel à base de papier recyclé

Depuis maintenant deux ans, ce nouvel isolant s'est révélé extrêmement efficace en plus d'être peu cher à l'installation, voire quasiment gratuit dans certains cas. Cette ouate de cellulose, appelée A casa nustrale, est fabriquée à base de journaux et papier recyclés. Principalement soufflée dans les combles perdus, "elle bénéficie d'une très bonne inertie thermique et apporte une forte plus-value sur le confort d'été. Elle est donc particulièrement adaptée aux maisons d'ossature bois et s'adapte parfaitement au climat de la Corse, comme l'explique Vincent Baldo, gérant de l'entreprise Casa Bio, spécialiste de l'isolation. "C'est un isolant naturel et recyclé à forte densité, donc très

bien adapté à la région. C'est à la fois un bon isolant pour l'hiver, mais également l'été, contrairement aux autres ouates comme la laine de verre. De quoi réaliser de grosses économies."

Il est également possible, selon les revenus, de se faire installer cet isolant pour la modique somme de 1 euro symbolique grâce à un partenariat entre l'EDF et la Collectivité de Corse. "Étant donné que les centrales fonctionnent au fioul, le prix de vente est inférieur au prix de production, car EDF est obligé de s'aligner sur les prix du marché national, poursuit Vincent Baldo. Il a donc été décidé de réduire la consommation énergétique des maisons insulaires. Tout le monde y trouve son

compte." Pour pouvoir bénéficier de l'installation à 1 euro, il faut que la maison concernée soit la résidence principale et que les revenus annuels de la personne ne dépassent pas un certain seuil, 18 960 euros pour une personne, 27 729 euros pour deux personnes, etc. (lire page 2).

Et ce nouvel isolant a du succès. En deux ans, les installations se sont multipliées et, depuis le début de l'année, près de 250 maisons se sont équipées de cette nouvelle ouate de cellulose. De plus, les particuliers n'ont aucune démarche administrative à entreprendre. Un argument supplémentaire pour ceux qui souhaitent isoler leurs combles.

P.P. L.



La ouate de cellulose A casa nustrale, fabriquée à base de journaux et papier recyclés, est "adaptée aux maisons d'ossature bois et s'adapte parfaitement au climat de la Corse", selon Vincent Baldo.

/PHOTO A. CHAVAZAS